

## LETTRE OUVERTE

Objet : Bilan de la régularisation des charges 2021

Bagnolet, le 09/07/2022

Monsieur le Président de l'OPH de Bagnolet

Mercredi 6 juillet, les locataires du parc OPH de Bagnolet ont pu découvrir le bilan de la régularisation 2021 affiché sur un mur de leur hall d'immeuble.

Permettez moi de critiquer la forme : afficher une telle information sans aucune note explicative laissant chaque locataire dans le flou le plus total est incompréhensible.

La forme affectant le fond, les locataires ont ainsi appris qu'ils allaient devoir payer une somme conséquente sans connaître pour autant le montant exact, le moment où ils devront payer et sans savoir qu'un étalement serait possible.

Ces informations auraient du accompagner ce tableau qui lui même aurait pu être complété des charges de l'année précédente afin de permettre une comparaison. De plus, il aurait été nécessaire d'expliquer ce qui justifie une telle augmentation pour chaque chapitre. A plus forte raison, lorsqu'il s'agit du chauffage puisque vous n'êtes pas sans savoir que de nombreuses coupures ont eu lieu cet hiver et que ce poste de dépense est de loin le plus important.

Il apparaît également des différences incompréhensibles entre des bâtiments similaires en taille, en surface, comme en nombre de logements, sur des postes comme la teom, ou les ascenseurs.

Le manque de transparence et d'information de la part de l'OPH est inacceptable, surtout en cette période d'inflation. En effet, un dispositif personnalisé et nominatif s'imposait.

Les locataires ont été choqués par cette annonce, ils méritent d'être rassurés et d'avoir une explication en cette veille de vacances.

Dans l'attente d'une réponse de votre part ,veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations les plus sincères.

Solenne Le Bourhis  
Conseillère municipale  
Ensemble Pour Bagnolet